



13ème congrès mondial FIPF

Fédération Internationale des Professeurs de Français
Association des Études Françaises en Afrique Australe

Concours d'écriture poétique francophone « L'arbre »

Rédiger un poème en langue française ayant un rapport avec le thème de l'arbre. Clôture du concours le 11 juin 2012

Règlement du concours

Article 1 :

Ce concours d'écriture en français s'adresse à tous les élèves en classe de français (Langue étrangère seulement) dans les écoles primaires ou secondaires partout dans le monde. Les textes peuvent être écrits chez soi ou dans le cadre du cours de français.

Article 2 :

Tous les participants devront impérativement traiter le thème de l'arbre. Ce mot ayant plusieurs connotations, chacun est libre de choisir celles qui lui conviennent.

Article 3 :

Le texte devra comporter un titre et être écrit sous la forme d'un poème classique ou moderne, voire de chanson.

Article 4 :

La participation est individuelle : pas de texte collectif. Un candidat peut présenter plusieurs textes.

Article 5 :

Le candidat certifie que ce texte est de lui, inédit et il en autorise la reproduction et la libre diffusion.

Article 6 :

La longueur du texte ne dépassera pas une page A4. Le texte sera rédigé soit de façon manuscrite, soit sur traitement de texte. Préciser clairement le nom, le prénom, la classe, École primaire ou École secondaire et l'établissement du candidat.

Article 7 :

Le texte sera remis entre le 1 mai et le 11 juin 2012.
Il sera transmis à : arbreconcourspoesie2012@gmail.com

Article 8 :

Les critères pris en compte pour évaluer les textes seront :

- Le respect du sujet du concours
- L'intérêt et l'originalité du texte.
- Le style du poème.
- Le respect des règles de grammaire et d'orthographe
- L'âge du candidat (2 catégories : École primaire et école secondaire)

Article 9 :

Le jury sera composé de professeurs, d'écrivains et de journalistes. Il se réunira pendant le Congrès de la FIPF à Durban, entre le 23 et le 27 juillet 2012. Tous les textes seront suspendus aux branches d'un arbre à palabres.

Prix : Cadeaux culturels (livres, CD, etc.) et la publication des lauréats sur des supports numériques et livresques, notamment dans le Florilège francophone des écrivains en herbe...

Ils seront remis lors d'une fête autour de l'arbre à palabres, pendant laquelle les poèmes lauréats seront lus.